



Comité technique 18 juin

Déclaration liminaire

Après le plan d'économie et ses conséquences désastreuses, et alors que nous pensons que l'Agence se relevait, elle est à nouveau à la croisée des chemins : elle est attaquée de toutes parts, ses établissements sont fragilisés, ses personnels sont vilipendés sans qu'aucune voix ne s'élève pour les défendre. Dans le contexte actuel, maintenir le plan de développement du réseau est une aberration alors que des établissements se battent pour conserver leurs effectifs. **Il est urgent que la Direction de l'Agence revienne aux fondamentaux et se pose fermement en défenseur de l'Établissement public, de ses missions de service public et des personnels qui les assurent.**

L'avance France Trésor du plan d'aide aux établissements doit être intégralement transformée en subvention budgétaire. Dans tous les cas, **la FSU demande que le versement des aides aux établissements, quel que soit le statut, soit conditionné au respect de principes déontologiques y compris en matière budgétaire, au maintien des emplois et au respect des droits des personnels.**

Sur le terrain, pour faire face à la crise sanitaire, les personnels ont dû s'adapter au plus vite à de nouvelles conditions de travail et ont été soumis à de fortes pressions. À cela se sont ajoutées des incertitudes et angoisses concernant la situation sanitaire et sécuritaire du pays, le maintien des rémunérations pour les personnels de droit local notamment, et la question du retour en France. Aujourd'hui de nouvelles questions sont sans réponse : les conditions de la rentrée y compris en termes d'organisation pédagogique, ainsi que la question des postes et de la rémunération des personnels de droit local ou des nouveaux résident-es .

Face à l'investissement et aux inquiétudes des personnels, la réponse n'est pas toujours à la hauteur :

- certaines Ambassades n'ont pas pris la peine de communiquer auprès des personnels des établissements français, notamment sur le plan d'urgence sanitaire local, engendrant un sentiment d'abandon ;
- l'AEFE ponctionne indûment des collègues sur leur ISVL alors qu'ils ont assuré leurs missions ;
- des personnels ayant garde d'enfants et en situation de fragilité sont mis en danger par une absence de décision claire ;
- des pressions sont faites localement et en votre nom sur le retour des congés d'été.

Les personnels, toutes catégories confondues, ont été à la hauteur des enjeux ; ils sont épuisés et espèrent pouvoir rentrer en France (ou ailleurs) cet été, soit pour voir leur famille, soit pour des raisons de suivi médical, soit tout simplement pour se ressourcer. Après des interventions répétées durant les réunions de crise, des courriers adressés au Ministre des Affaires Étrangères, ce sont aujourd'hui de nombreux collègues qui vous écrivent dans ce sens, Monsieur le Directeur, répondant ainsi à l'initiative de la FSU.

À cette croisée des chemins, la force de l'AEFE se mesurera aux réponses que vous apporterez. **Dans vos décisions et vos choix, n'oubliez pas les personnels : quand allez-vous les entendre ?**